

Public cible:

- Les professionnels de l'aménagement du territoire, au niveau cantonal et communal
- Les représentants des autorités communales et cantonales responsables de l'aménagement du territoire et des monuments historiques, de la protection de l'environnement
- Les membres des administrations communales et cantonales
- Les associations: SIA Vaud, FSU, FSAP, FAS, IGSO, UPIAV, etc.

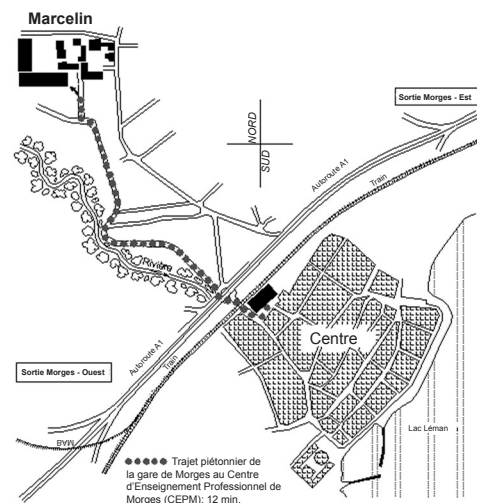
Responsables de la journée:

Anne-Catherine Javet (présidente SIA Vaud)
Thierry Chanard (président FSU romande)

Inscriptions:

Inscriptions à l'aide du talon annexé ou par mail jusqu'au 9 avril 2004 à :
SIA Section Vaudoise, à l'att. de Mme Geneviève Hofer,
av. Jomini 8, 1004 Lausanne
Tél: 021 646 34 21 Fax: 021 647 19 24 e-mail: info@siavd.ch
Participation gratuite

Plan d'accès:



FORUM **s i a** VAUD

Le rat des villes ou le rat des champs?

Les nouvelles perspectives de l'aire rurale

29 avril 2004 à Morges

de 14 heures à 18 heures

Centre d'Enseignement Professionnel de Morges CEPM - Marcelin

En partenariat avec:

FSU: Fédération Suisse des Urbanistes (section romande)
IGSO: Ingénieurs Géomètres de Suisse Occidentale
UPIAV: Union Patronale des Ingénieurs et Architectes Vaudois
FSAP: Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

FAS: Fédération des Architectes Suisses
SAT: Service de l'aménagement de Territoire (Vaud)
SAF: Service des Améliorations Foncières (Vaud)
Prométerre: Association Vaudoise de Promotion des Métiers de la Terre

Le Forum

Problématique

Déjà au 17^{ème} siècle, la campagne faisait valoir sa tranquillité malgré l'opulence et la richesse de la ville. La clairvoyance des propos de la fable de Jean de la Fontaine fut telle, que c'est désormais l'aire rurale qui fait l'objet de nombreuses convoitises.

L'évolution des activités agricoles, la dévitalisation des centre-villes liée notamment à la périurbanisation font désormais que le territoire agricole doit être planifié, au même titre qu'une zone constructible. Les nouvelles dispositions de la loi fédérale en aménagement du territoire (LAT) et leur traduction dans le cadre des différentes lois cantonales ouvrent des perspectives que chaque acteur du développement territorial interprète selon ses propres perceptions ou intérêts, et ce, à la veille de mutations profondes.

Les espaces «non bâtis» le sont en fait toujours et la frange entre la concentration des cités urbaines et l'aire rurale se déplace, au détriment de l'espace naturel, pas ou peu construit. La politique de développement urbain ne peut plus ignorer le territoire agricole. Ce dernier constitue un élément structurant et de plus en plus polyfonctionnel du territoire, constamment soumis à la pression des activités de loisirs. Les espaces urbanisés doivent donc être traités dans le cadre d'une planification générale s'étendant bien au-delà des simples limites du construit.

Le but du forum est de mesurer, à travers différents éclairages de spécialistes acteurs de l'aménagement du territoire, le champ d'intervention de toute action sur le territoire rural. C'est pourquoi ce forum est parrainé par les principales associations professionnelles actives dans cette discipline. Il est destiné à décrypter la situation et à apporter quelques réponses concrètes.

Campagne face à la ville, ou ville et campagne à la fois ? La fable de Jean de la Fontaine restera longtemps d'actualité, si l'on prend garde à ne pas mettre la ville à la campagne.

Enjeux

Atelier 1: Enjeux socio - économiques et normatifs

Richard Hollenweger (SAT), adjoint à la cheffe de service/ **Daniel Gay** (Prométerre)

- Comment concilier la politique agricole et celle d'aménagement du territoire ?
- L'actuelle législation sur l'aménagement du territoire est-elle le moyen adapté pour pondérer les différents intérêts qui se superposent dans l'aire agricole (agriculture, environnement, tourisme, loisirs, valorisation du patrimoine, etc.) ?
- La planification de la zone agricole apportera-t-elle des solutions aux problèmes de gestion de l'aire rurale ?

Atelier 2: Enjeux paysagers et architecturaux

Olivier Lasserre (FSAP)/ **Doris Wälchli** (SIA)

- Que faire des bâtiments qui ne servent plus à l'agriculture et comment requalifier leurs espaces extérieurs ?
- Quelle est la signification paysagère d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments dans l'aire rurale ?
- Quels repères paysagers et architecturaux pour le projet dans l'espace agricole ?

Perspectives

Les ateliers auront permis d'aborder l'aire rurale sous des angles spécifiques. Le but de la table ronde est d'en faire une première synthèse et d'ouvrir le débat sur les effets des politiques sectorielles ainsi que sur l'avenir de l'aire rurale:

- est-ce que l'apport d'une planification paysagère et/ou patrimoniale à grande échelle est profitable à la qualité des projets architecturaux ?
- peut-on concilier la logique statique de protection du patrimoine avec celle dynamique de l'évolution de ses usages ?
- comment maîtriser la qualité de l'intervention architecturale ?
- est-il possible de soutenir financièrement des projets de qualité ?

Le Programme

1ère partie: Les problématiques de l'aire rurale

13:30 Accueil des participants

14:00 Salutations et introduction

Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, chef du département de la sécurité et de l'environnement du canton de Vaud

14:15 Les démarches du service de l'aménagement du territoire

Michèle Tranda-Pittion, urbaniste, adjointe à la cheffe de service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud

14:30 Les aires rurales

Xavier Fischer, architecte-urbaniste SIA-FSU

14:45 Le concours d'architecture dans l'aire rurale

Bruno Marchand, architecte-urbaniste SIA - FSU, professeur à l'EPFL

2ème partie: Les enjeux de l'aire rurale

Les participants au forum ont la possibilité de suivre successivement 2 ateliers différents:

15:00 à 15:45 Thème 1

Atelier 1: Enjeux socio - économiques et normatifs
ou
Atelier 2: Enjeux paysagers et architecturaux

15:45 à 16:15 Pause et changement de salle

16:15 à 17:00 Thème 2

Atelier 1: Enjeux socio - économiques et normatifs
ou
Atelier 2: Enjeux paysagers et architecturaux

3ème partie: Table ronde. Les perspectives de l'aire rurale

17:00 Rapporteurs:

Raymond Durussel (IGSO) pour l'atelier 1
Bruno Marchand (SIA) pour l'atelier 2

Animation:

Anne-Catherine Javet (SIA)

Participation:

Roland Prélaz - Droux (chef de service des améliorations foncières du canton de Vaud)
Michèle Tranda - Pittion (SAT)
Xavier Fischer (SIA-FSU)

18:00 Apéritif